

Informations de base	
2024/2678(DEA) DEA - Procédure d'acte délégué	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Normes techniques de réglementation précisant sous quelles conditions les établissements sont autorisés à calculer KIRB pour les expositions sous-jacentes d'une opération de titrisation Subject 2.50.03 Marchés financiers, bourse, OPCVM, investissements, valeurs mobilières 2.50.04 Banques et crédit 2.50.05 Assurances, fonds de retraite 2.50.08 Services financiers, information financière et contrôle des comptes 2.50.10 Surveillance financière	

Événements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
13/03/2024	Publication du document de base non-législatif	C(2024)01677	
13/03/2024	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 3 mois		
10/04/2024	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
21/06/2024	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		